

**Conférence de Presse de Hervé Ambroise Malonga
Président de la C.R.
(Convention des Républicains),
Parti membre du F.P.O.C
(Front des Partis de l'Opposition Congolaise)**

[Après un long silence, depuis le début du septennat actuel, Ambroise Hervé Malonga, président de la C.r. (Convention des républicains), parti membre du F.p.o.c (Front des partis de l'opposition congolaise) a fait sa rentrée politique, samedi 12 Juin dernier, par une conférence de presse qu'il a donnée au siège de son parti, à Makélékélé, Brazzaville, et qu'il a consacrée au bilan des cinquante ans de l'indépendance nationale. Pour lui, ce bilan se caractérise par un échec. Texte intégral].

*Mesdames et Messieurs,
Messieurs les journalistes,
Chers compatriotes,*

Après un long silence, depuis le 15 septembre 2009, date de la publication du Gouvernement chargé d'exécuter le programme de société (Chemin d'Avenir), cher au Président Denis Sassou Nguesso, mon Parti et moi avons décidé de taire, momentanément, nos critiques à l'égard du Pouvoir en place.

Aujourd'hui, comme dans d'autres pays francophones, l'heure est à la célébration du Cinquantenaire des Indépendances; nous osons rompre le silence, pour exprimer notre opinion sur ce grand événement, le bilan des cinquante ans d'Indépendance de notre pays. Pour ce faire, si vous le voulez bien, nous examinerons, tour à tour, les grands moments qui ont marqué notre pays, de l'indépendance à nos jours:

I. La période du multipartisme au monopartisme

A. Le régime de l'Abbé Fulbert Youlou (1960- 19631

Cette période, si courte, a connu la formation des Partis politiques (UDDIA, PPC, MSA, pour ne citer que les principaux partis).

On notait, déjà, à cette époque, que la vie politique était dominée par les querelles entre les partisans du MSA du Monsieur Jacques Opagault et ceux de l'UDDIA de l'Abbé Fulbert Youlou, élu Président de la République. Mais, la sagesse des dirigeants politiques avait permis de redonner, en moins de trois jours, la paix et la sécurité entre les fils du pays.

B. Le régime de Massamba-Débat issu des Journées des 13-14-15 août (1963-19681)

Ce régime, qui a opté pour le socialisme, a connu de nombreux dérapages. Tous ceux qui avaient une opinion différente du Pouvoir avaient été systématiquement

assassinés, ce fut dans ce contexte que de grands intellectuels comme Matsokota, Massouémé et Pouabou furent lâchement tués.

Néanmoins, il faut noter que le mérite du régime de Massamba-Débat fut d'avoir créé de nombreuses unités de production donnant ainsi des emplois aux citoyens congolais. A titre d'exemple, on peut citer IMPRECO, SOTEXCO, UTS, OFNACOM, Kinsoundi, Usine de Bétou, les fermes de Kombé et autres.

Cet élan de développement a été vite interrompu par l'arrivée au Pouvoir des militaires ayant à leur tête le Capitaine Marien Ngouabi.

C. Le régime de Ngouabi (1968-1977)

Sur le plan sécuritaire, Marien Ngouabi a réussi à redonner confiance aux Congolais. En effet, il a pu mettre fin aux assassinats crapuleux, en rétablissant l'ordre et la sécurité sur tout le territoire national (suppression des milices telles que la JMNR, la Défense Civile). Malheureusement, c'est à cette période que débute la désorganisation du système économique, avec la faillite de certaines entreprises d'Etat.

Cette expérience malheureuse a été interrompue par le coup d'Etat de 1977, entraînant le décès du président Marien Ngouabi. Le régime du monopartisme se confirme, avec l'arrivée au pouvoir du Général Jacques Joachim Yombi Opango.

D. Le régime de Yombi (1977-1979)

La particularité de ce régime est qu'il est dirigé par 11 militaires avec comme 2ème personnalité Monsieur Denis Sassou Nguesso, détenteur du pouvoir réel au sein du Parti Congolais du Travail.

Sous Yombi, les assassinats ont repris de plus bel. A titre d'exemple, on peut citer celui de cardinal Emile Biayenda et de nombreux citoyens exécutés après des procès folkloriques (Ndoudi, Ganga, Mizélé, et autres).

E. Le régime de Sassou 1 (1979-1991)

Ce régime, qui s'est caractérisé par une paix apparente, a connu de nombreuses arrestations et des complots suivis des procès, à l'instar de ce qui se passait à l'Est. Il faut dire que c'est sous ce régime que la police politique, au service d'un seul homme, a été créée. L'on a constaté, dans le pays, l'existence des geôles privées (Sécurité d'Etat, les non policiers jouant le rôle d'officiers de police judiciaire: les cours révolutionnaires dirigées par des personnes n'ayant pas de formation juridique).

Bref, un régime très policier où la liberté d'expression était bâillonnée. Personne ne pouvait émettre un avis contraire à celui du Parti-Etat qui avait le monopole de la vérité. C'est le régime le plus long de l'histoire politique congolaise, qui n'a pris fin qu'avec l'avènement de la Conférence Nationale Souveraine.

II- De la Conférence Nationale au multipartisme

A. La Conférence Nationale

La Conférence Nationale qui s'est tenue du 25 février au 10 juin 1991 a regroupé les représentants des forces vives de la nation et a pris des résolutions pour rétablir la

démocratie plurielle et la liberté d'expression, d'opinion, etc. Pour y parvenir, une Transition de très courte durée (12 mois), a vu le jour. Les missions principales assignées aux institutions de la période transitoire étaient d'organiser des élections libres et transparentes.

Le poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Chef d'Armée a été confié à Monsieur André Milongo. Le moins que l'on puisse dire de ces premières élections démocratiques, c'est qu'elles ont été exemplaires et acceptées par tous.

B. Le régime du Président Lissouba

Issu des élections démocratiques, ce régime n'a pas su consolider les acquis de la Conférence Nationale Souveraine, ce qui a permis à Monsieur Sassou de reprendre, sans coup férir, le pouvoir par les armes, en juin 1997.

Le fait marquant de ce régime a été la création des milices privées. Il est apparu des bandes armées: les Cocoyes, les Ninjas, les Cobras, les Requins, etc. Le désordre généralisé s'est installé dans le pays. Les principaux leaders politiques, s'appuyant sur leurs milices respectives, se sont répartis le territoire national en zones d'influences, rendant ainsi le pays ingouvernable.

C. Le régime de Sassou II

Après son coup d'Etat militaire, avec le soutien massif des troupes étrangères, Sassou et ses comparses ont instauré une transition flexible de trois (3) ans, avant de tailler à leur guise une Constitution qui a donné tous les pouvoirs à leur chef.

Devenu ainsi le seul maître à bord, Sassou va mettre entre parenthèse les acquis de la Conférence Nationale, pour ramener le Congo à un multipartisme de façade, pour la consommation extérieure.

Il ne serait pas hyperbolique de dire que ce régime est un monopartisme qui ne dit pas son nom. En effet, tous les médias d'Etat sont au service exclusif du Parti au Pouvoir et leur accès est strictement interdit aux Partis de l'Opposition.

Cette mise au pas des organes de presse d'Etat a permis à Sassou de se faire louer en longueur de journée et de tricher toutes les élections. Certains medias, qui essaient d'informer objectivement le peuple, sont l'objet de menaces ou de fermeture. On peut citer, à titre d'exemple, la télé CB Plus qui a été fermée pendant plusieurs mois, pour avoir diffusé les images de la réunion de l'Opposition.

La Radio Forum a été fermée pour avoir contredit ou émis un avis contraire au Cabinet du Chef de l'Etat.

Le journal Le Choc, pour avoir repris les images publiées par la presse française et bien d'autres encore.

A ce titre, il ya lieu de rappeler que Monsieur Bananguandzala, qui a pris ces décisions, est en fin de mandat. Il ne peut, en conséquence, suspendre une quelconque presse, cette compétence étant dévolue au Ministère de la Communication et des relations avec le Parlement.

Sur le plan économique et social, le retour aux affaires de l'homme le 5 juin 1997, a mis fin aux espoirs suscités par les acquis de la Conférence Nationale prolongeant le peuple et les populations dans la misère totale.

La déliquescence de l'Etat a atteint son paroxysme dans tous les domaines et a eu pour corollaires la pauvreté, le chômage, le vol, le bradage des sociétés d'Etat, l'inexistence aujourd'hui du patrimoine national (les maisons d'Etat ont été squattées par les dignitaires du pouvoir bref la faillite de l'Etat.

Les forces de sécurité, au lieu de sécuriser le peuple sont au contraire devenues la cause de l'insécurité. Des arrestations arbitraires des tortures, des vols à mains armées, des viols sont le lot quotidien des populations sans oublier les 353 Congolais disparus du Beach de Brazzaville à leur retour de Kinshasa.

Il y a quelques jours, les populations de Talangaï, ont été terrorisées par des détonations assourdissantes des armes de guerre de tous calibres, suite à un incendie qui s'est produit au domicile d'un haut dignitaire du régime. Dieu merci aucun dégât humain n'a été signalé sauf les dégâts matériels importants.

Le moins que l'on puisse dire est que le peuple s'étonne du silence gardé par le gouvernement qui pourtant a l'obligation de sécuriser la population. L'on ne comprend pas comment dans une République digne de ce nom un citoyen fut-il général peut narguer la loi en gardant à son domicile privé des armes de guerre, des munitions, des grenades, alors que ce même général avait été entre temps chargé de perquisitionner le domicile d'un autre général. Mieux, une procédure est pendante devant le juge d'instruction de Brazzaville, contre les opposants au motif qu'un des opposants aurait détenu à son domicile des munitions de guerre.

Aujourd'hui, il est temps que le Gouvernement initie une procédure à l'encontre de celui qui a fait constater publiquement et par son imprudence la détention des armes de guerre à son domicile. On se croirait, aujourd'hui, dans une jungle et non dans une République. Une République est organisée et gouvernée. Il s'avère que, malgré la prestation de serment, de faire respecter les lois de la République, de garantir la sécurité des biens et des personnes, Monsieur le Président Sassou Nguesso a choisi d'entreprendre à sa guise ses voyages au détriment des responsabilités et les charges que lui incombe la constitution.

Pour paraphraser un congolais dans un bus: (Monsieur Sassou n'est plus un Président de la République digne de ce nom, mais plutôt un steward d'Air Afrique...) D'ailleurs, cette affirmation est d'autant plus vraie que Monsieur Sassou a choisi d'aller célébrer avec faste l'ouverture de la Coupe du Monde en Afrique du Sud, délaissant la journée du 10 juin devenue journée de réconciliation nationale, moment idéal qui aurait pu lui permettre de discuter avec son opposition.

En conclusion, au Congo-Brazzaville, les cinquante ans d'indépendance sont un véritable échec. L'analyse succincte des différents régimes qui se sont succédé permet aux Congolais de se demander pourquoi, alors, avons-nous, à corps et à cri, réclamer l'Indépendance?

Certains Congolais pensent qu'il s'agissait d'un simple formalisme, d'une nouveauté puisqu'ils n'étaient pas encore murs, capables de se prendre en charge.

D'autres, au contraire, disent qu'ils se sont trompés dans le choix de leurs dirigeants politiques. D'autres encore estiment que les malheurs du Congo proviennent des choix politiques.

La solution est dans le changement des hommes, des choix politiques et des mentalités.

Je vous remercie.